

L'évolution technologique dans le débat démocratique

De générations en générations, notre rapport au débat démocratique change. De nos jours, les médias et les réseaux sociaux jouent une place centrale dans celui-ci. Ces médias permettent de sensibiliser massivement mais de la même manière, permettent également de propager à grande échelle la désinformation et la propagande. Cela nous amène donc à tenter de répondre à la question suivante: Comment l'évolution de la technologie et des médias a-t-elle modifié le débat démocratique et ces changements, comment ont-ils permis de renforcer notre démocratie?

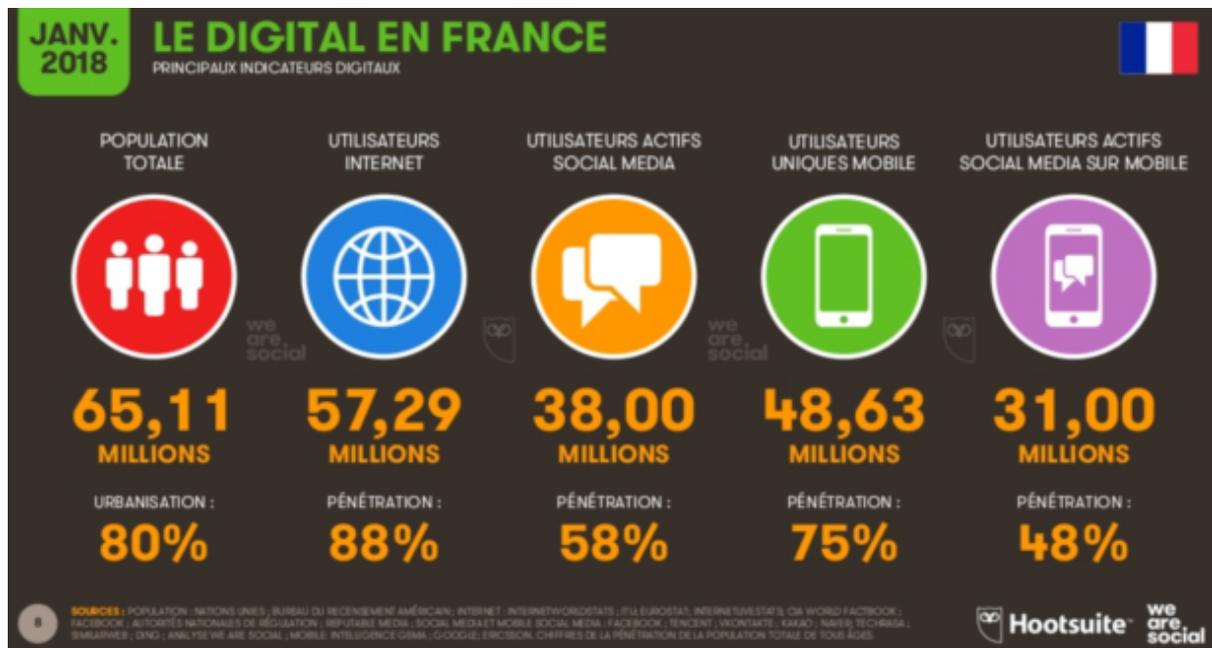


Au début des années 1990, Internet est souvent présenté comme une nouvelle agora électronique . Depuis ces années-là, la montée en puissance des nouvelles technologies, surtout les nouvelles techniques de l'information et de la communication ont changé le quotidien de la société. Dans cet article nous allons donc nous focaliser sur les changements que cette révolution technique a apporté sur le débat démocratique. Mais tout d'abord qu'est-ce que le débat démocratique? Il s'agit ici du dialogue qui permet aux citoyens de discuter, de remettre en question ou encore de problématiser, voire critiquer les sujets politiques divers. Pour avoir ce dialogue il faut donc être au courant de ce qu'il se passe dans la politique et c'est surtout ce changement du flux de l'information que nous allons analyser.

Nous allons commencer très tard dans le passé pour constater au mieux l'évolution qui a eu lieu. Depuis 1945, l'emprise de l'Etat sur la radio puis la télévision était forte. La télévision ne proposait que trois chaînes publiques. Quant à la radio, elle ne comptait, hors service public, que les stations périphériques RTL, Europe 1 et RMC qui disposaient d'un peu plus de liberté. Comme dans beaucoup de domaines, ici aussi la population réalisait l'emprise de l'État et réclamait plus de liberté. Donc, à partir de 1968 un mouvement basé sur deux forces commençait à se dessiner. D'une part, l'aspiration démocratique à plus de liberté, la prise de conscience que cette emprise sur la radio et la télévision n'était plus supportable dans un pays démocratique et d'autre part, des avancées techniques comme la modulation de fréquence pour la radio, qui permet la multiplication des stations, en attendant le développement des satellites dont va profiter la télévision. Ce mouvement gagnait en ampleur jusqu'à la réalisation de quelque réforme qui a eu lieu dans les années 80. Dans l'ensemble on assistait à une libération incontestable, "La communication audiovisuelle est libre" – inspiré de la loi sur la presse de 1881. Cela par contre nous apportait d'autres soucis qui avaient déjà été rencontrés par la presse écrite dans le passé, lorsqu'on se libère du pouvoir de l'Etat, on rencontre celui de l'argent. L'Etat n'était donc plus le "propriétaire" du monde de la presse, ce qui améliorerait le débat démocratique vu que l'influence de lui-même sur l'information diminuait. Malgré tout, même avec la création de quelques nouvelles chaînes TV ou radio le flux de l'information était encore assez restreint et l'Etat était encore capable de sanctionner. Par exemple la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a sanctionné d'un mois d'interdiction d'émettre NRJ dans les années 80, même si c'était pour des raisons financières l'Etat n'était très certainement pas impuissant face aux médias.

Maintenant nous en arrivons à la création d'internet, ce qui révolutionnera l'information et changera la vie des médias pour toujours. D'une manière courte internet est un réseau d'information mondial. En une vingtaine d'années il a tellement gagné en amplitude qu'aujourd'hui en France plus de 9 personnes sur 10 y ont accès. Cette nouvelle technologie de la communication que constitue Internet ne permet pas simplement de mieux communiquer, elle transforme profondément l'économie générale de la communication qui s'était instaurée précédemment. Internet n'est pas seulement un instrument de communication qui serait un peu plus efficace et rapide que les anciens, c'est un flux continu d'informations. Son impact sur le secteur des médias est incomparable. Certains géants se sont vite démarqués comme par exemple le grand réseau social Twitter. Ce dernier garantit d'après ses termes, une liberté d'expression presque incontrôlée, chaque utilisateur peut dans ses posts, écrire et publier ce qu'il veut. Le réseau social a tellement bien fonctionné que de nos jours, bon nombre d'hommes politiques utilisent ce réseau pour exprimer leurs avis sur diverses polémiques, actualités etc... Les grandes différences avec les "anciennes" sources d'informations sont **l'accessibilité**, surtout grâce au faible coût, **la flexibilité**, nous pouvons nous informer sur les sujets que nous souhaitons, pas seulement sur ce qu'il y a écrit dans le journal ou ce qui passe à la radio/TV, **l'actualité/disponibilité**, car internet informe 7 jours sur 7, 24 heures sur 24,

l'interaction, car l'internaute peut toujours interagir avec l'informateur (donné un Feed-Back par exemple) ce qui n'est pas réalisable avec la TV, la radio ou le journal papier. Internet a donc été un tournant dans l'évolution des médias, du débat démocratique et du flux d'information en général.



De plus, un autre aspect qui est à considérer avec la montée en puissance d'internet est la création de réseaux sociaux comme Twitter dont nous avons parlé précédemment. Les réseaux sociaux sont des sites Internet et applications mobiles qui permettent aux utilisateurs de se constituer un réseau d'amis ou de relations, et qui favorisent les interactions sociales entre individus, groupes d'individus ou organisations. Les réseaux sociaux au début plutôt inoffensifs pour les médias deviennent de plus en plus une source supplémentaire d'information. Certains pensent même que les réseaux sociaux sont déjà les médias d'aujourd'hui. Effectivement ces nouveaux moyens d'information sont plus participatifs, favorisent les échanges et engagent davantage l'individu, ce qui est préféré dans la société de nos jours. Les Français par exemple s'informent au quotidien et cela en partie sur les réseaux sociaux. Selon une étude de Médiamétrie (Enquête Actu 24/7), 98% des personnes de 18 ans et plus consultent l'actualité dont 63% plusieurs fois par jour. 38% de la population déclarent accéder à l'information depuis internet en passant par différents médias, notamment les réseaux sociaux. Facebook, Twitter et les autres ont réellement changé les habitudes de consommation d'informations. Les internautes sont très nombreux à s'y connecter régulièrement, ils multiplient les comptes sur les plateformes et les utilisent de manières différentes, notamment pour s'informer. Ils s'informent pour plusieurs raisons, notamment car ils aiment discuter avec les autres de ce qui se passe dans le monde. Ils participent aussi à la création de l'information, ils la commentent et la propagent à travers les réseaux sociaux.

Il est donc clair qu'Internet a très rapidement bouleverser le débat démocratique avec un accès non seulement continu mais aussi incontrôlable (par l'État par exemple) mais aussi grâce à la facilitation et l'amélioration de la communication entre internautes ou entre internautes et informateurs.

En France, le financement de la vie politique fait l'objet d'un cadre législatif depuis la fin des années 80. Les lois visent surtout l'interdiction du financement politique par des personnalités morales étrangères à la campagne et également, le plafonnement des dépenses électorales. En échange, l'Etat rembourse une partie des dépenses de la campagne électorale et surtout, les comptes de campagne et des partis politiques ainsi que les déclarations de patrimoine et d'intérêt des élus doivent être rendus publics. Le tournant se fait en 1988, lorsque l'affaire Luchaire éclate. Jusque-là, l'Etat lutte notamment contre la corruption ou encore la prise illégale d'intérêts. Il n'y a alors aucun moyen de prévention face aux fraudes. Le financement par les entreprises et le détournement des fonds sont donc pratiqués. l'affaire se déroule après la révolution iranienne de 1979 créant des tensions entre la France, l'Iran et l'Irak. A plusieurs reprises, la société Luchaire aurait livré illégalement des centaines de milliers d'armes, d'obus etc... à l'Iran suite à un trucage de documents. Jusqu'à trois millions de francs auraient donc financé le parti socialiste français illégalement suite à cette exportation. L'affaire est révélée par le média "La Presse de la Manche" et seulement ensuite publiée par le contrôleur général des armées dans l'Express. Suite à cela, le gouvernement Jacques Chirac sous le mandat de Mitterrand met en place les premières lois de transparence, elles ont pour effet de mettre en place un financement public des partis politiques représentés aux Parlement et également des campagnes présidentielles, législatives etc... avec des dépenses plafonnées. Ensuite, suite à un autre scandale concernant le financement du parti socialiste, l'affaire Urba, une autre loi est le 15 Janvier 1990, dite loi Rocard. Celle-ci étend le plafonnement à tous types d'élections et ré-autorise le financement par des personnalités morales limité à 500,000 francs chaque année aux partis politiques. Ainsi est créée la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques pour appliquer ces lois. Ensuite, ces lois ne cessent d'être renforcées, abaissant de plus en plus le plafond. Ainsi, en 1995, la loi du 19 Janvier rédigée par Philippe Séguin interdit tout financement des partis politiques par les entreprises, les associations, les syndicats etc... En 15 ans, la prévention contre la corruption a donc grandement progressé.

Seulement, jusqu'à maintenant, bien que la corruption ait été grandement réduite, un autre problème persistait, celui du manque des femmes dans les mandats électoraux et les fonctions électives. C'est ainsi que le 6 Juin 2000, afin d'accomplir plus de parité dans notre démocratie, une loi est votée pour favoriser l'accès à ces postes aux femmes.



Ainsi, depuis la fin des années 80 en France, la progression de la lutte contre la corruption et pour l'égalité des chances s'opère de plus en plus. Ce progrès est en partie dû aux médias, qui comme expliqués dans la première partie, ont suite à certaines réformes, cessé d'être sous la tutelle de l'Etat, en menant eux-même l'enquête et en dévoilant au grand jour certains scandales

de détournement d'argent comme le cas récent de l'Affaire Sarkozy Kadhafi, dictateur lybien qui aurait financé 50 millions d'euros pour la campagne présidentielle de Sarkozy tandis que ce dernier aurait déclaré avoir un montant de seulement 20 millions d'euros pour sa campagne. Il a donc largement dépassé les frais maximums autorisés pour une campagne. Affaire dévoilée non pas par une branche de l'Etat mais par le média de gauche Mediapart.

Nous observons donc désormais, un transfert d'autorité puisque certaines réformes législatives sont directement opérées suite à des enquêtes de journaux indépendants. Les réformes plus libérales quant à la presse française ont donc, dans un sens, permis la progression dans la lutte contre la corruption. Certains médias peuvent donc jouer un rôle de contre-pouvoir.

Un autre exemple de récente réforme visant la transparence financière dans nos démocraties dû aux changements de notre époque, ici l'avancée de la technologie des bases de données, est la Commission européenne et son FTS (Financial transparency system) qui nous permet de consulter en ligne et ce pour chaque individu ayant accès à Internet, la base de données des bénéficiaires de fonds pour l'Union Européenne, les fonds versés par la commission et ce, depuis 2010.

En conclusion, malgré les effets néfastes qu'ont pu apporter les changements récents, soit les réformes politiques plus ou moins démocratiques ou encore l'explosion de l'avancée technologique, ceux-ci ont dans un aspect plus global, ont grandement fait avancer notre démocratie notamment en permettant à chacun de s'exprimer et d'être vu par des milliers voire des millions de personnes, de permettre à beaucoup de gens d'accéder à la connaissance en seulement quelques clics, de débattre en ligne, que ce soit au sein de communautés ou contre une autre personne inconnue ou encore en permettant comme vu avec la commission européenne, de faire progresser les valeurs républicaines et démocratiques en

imposant la transparence financière. La technologie ainsi que les récents changements auraient donc un effet positif sur notre démocratie.

Sources :

[Financement de la vie politique et électorale en France — Wikipédia](#)

<https://www.acrimed.org/Internet-les-transformations-de-l-espace-mediatique-et-de-l-information>

<https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>

[Bénéficiaires de fonds | Commission européenne](#)

[Affaire Sarkozy-Kadhafi — Wikipédia](#)

[Affaire Bygmalion — Wikipédia](#)